

LA BRESSE, le

MAIRIE DE LA BRESSE

12 place du Champtel
BP 11
88 250 La Bresse
tél : 03 29 25 40 21
fax : 03 29 25 64 41
info@labresse.fr
www.labresse.fr

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine séance ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Lundi 6 Mai
à 20 heures**

Salle du Conseil Municipal

Pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour et à la note de synthèse joints en annexe.

Vous pouvez prendre connaissance plus en détail de toutes les questions portées à l'ordre du jour auprès de la Direction Générale des Services de la Mairie et déposer les éventuelles questions orales que vous envisagez d'évoquer -au plus tard 48 heures avant le jour de la séance-.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Maire,



Hubert ARNOULD



Extrait du Code des Collectivités Territoriales

Art. L 2121.20 : « .../... Un Conseiller Municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même Conseiller Municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le Mandat est toujours révocable. Sauf cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives .../... »

PROCURATION

Je soussigné(e),.....
Donne expressément POUVOIR par la présente à
Pour me représenter lors du Conseil Municipal du 6 Mai 2019
Et voter en mon nom toutes les décisions prises lors de cette séance.

Fait à
Signature

Le

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Centrale de réservation
Complexe Piscine Loisirs
Camping***
Domaine nordique
Patinoire
03 29 25 41 29
tourisme@labresse.fr
www.labresse.net

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

03 29 25 53 89
stm@labresse.fr

MAISON DE LA BRESSE

Centre culturel
03 29 62 65 95
www.maisondelabresse.fr

EHPAD LA CLAIRIE

Maison de retraite
03 29 25 59 25
maisonderetraite@labresse.fr

RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ

certifiée iso 9001 v.2008
03 29 25 54 00
rme-la-bresse@wanadoo.fr